L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS
Bureau: 73 rue de Chartres
NOUVELLE-ORLEANS;
MERCREDI MATIN, 6 JUIN.

FEUILLETON.

[illegible]

DEUXIÈME PARTIE.

XI

[illegible]—(Suite.)

[illegible] répéta le jeune monarque en [illegible] dont la franchise lui [illegible] d'un seul trait la situation.

[illegible] continua Villeneuve, qui crut [illegible] compris.... Pour tout homme qui [illegible] qu'il porte à son côté l'humble [illegible], soit qu'il porte à son front [illegible], n'être pas obéi, c'est être trahi!

— Vous avez raison, monsieur! s'écria le roi [illegible] par ce-rude bon sens du capitaine, dont [illegible] lui semblait être un écho de ses [illegible] pensées.... Aussi, ajouta-t-il, si je vou[illegible] ceux qui m'ont trahi seront enfin à m'o[illegible] ordre signé de ma main est parti pour [illegible] de cette armée, auquel il est enjoint de ne [illegible].

— Ah! sire, répondit Villeneuve ravi, tout ce [illegible] Votre Majesté délivre mon es[illegible] terrible anxiété; car ce qui m'assaillait [illegible] c'était la crainte qu'elle ne [illegible] dans les mêmes sentiments envers les [illegible] confiance; c'était la nécessité de lui dé[illegible] qu'ils sont toujours restés dignes de la [illegible] dont elle a bien voulu les honorer jus[illegible].

[illegible]

— Je les connais, monsieur, répliqua sèche[illegible] Louis XIII.

— Vous les connaissez, sire? répondit le comte avec un étonnement qu'il eut facile de se faire une idée.

— Mais ce qui me paraît inexplicable, ajouta le roi, c'est que vous ayez lui.... Je vous croyais en un lieu d'où l'on ne s'échappe pas aisément.

Raoul fut au comble de la stupéfaction.

— Sire, reprit-il, les événements qui m'ont jeté dans ce lieu seront précisément l'objet du rapport que Votre Majesté attend de moi sur les événements commis par la garnison du château de Pierrefonds.

— Monsieur! dit le roi, je vous engage à aller faire ce rapport à ceux qui sont plus que moi habitués à l'entendre; le maréchal d'Ancre, je n'en doute pas, saura généreusement récompenser le zèle avec lequel vous avez rempli la mission qu'il vous avait confiée.

— Sire, repartit Raoul du ton le plus net et le plus franc, je ne vous comprends pas!

(A continuer.)

[illegible]

CONCERT.

Salle des Odd-Fellows.

MARDI, 12 JUIN 1866.

Dernier Grand Concert

DONNÉ PAR Mme FLEURY-URBAN.

Prix du billet.......................$1

Les billets sont à vendre chez J. Fleury, rue de Chartres, No 101; au magasin de [illegible], rue Royale, No 66; au magasin de musique de [illegible], rue du Canal, No 167; au magasin de pianos de Rebecchi à Born, rue du Camp, No 80, [illegible] Poydras; au magasin de pianos de V. Wise, rue du Camp, No 152, près l'église St-Patrick, et à Odd-Fellows Hall, le soir du concert, à 8 heures.

Le concert commencera à 8 heures. 9juin

Successeur de Hesse [illegible] de New York.—Rue St-Charles, No 39 et 41

On peut se procurer quatre ouvrages importants, intitulés "La Philosophie du Mariage" et édités au Musée de New York, en [illegible] au secrétaire de la succursale du Musée d'Anatomie de New York, aux Nos 39 et 41 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans, ou en lui adressant une lettre renfermant 25 cents.

Ligne directe pour la France.

[illegible] Service des paquebots-poste, de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides steamers de cette ligne partiront pour le continent comme suit:

PEREIRE...........[illegible] SAMEDI, 2 juin.
VILLE DE PARIS...[illegible] SAMEDI, 16 juin.
LAFAYETTE.........Lemarié... SAMEDI, 30 juin.
NAPOLEON III...Bocandé... SAMEDI, 14 juillet.

Prix du passage en or.

Première classe, $135. Seconde classe, $80, y compris le vin de table pour l'une et l'autre classe.

[illegible]

GEO. MACKENZIE,
Bureau transporté au No 58, Broadway.
A la Nlle-Orléans, V. PERRILLIAT, 33 Carondelet.
A Paris, 12, Boulevard des Capucines, Grand Hôtel.
Au Hâvre, chez William Iselin & Cie.

POUR BRAZOS SANTIAGO.

Départ, SAMEDI, 9 juin.

Le steamer [illegible] ANTONIO POCH, [illegible] A. S. Ghosé,

[illegible]

POUR GALVESTON, INDIANOLA ET LAVACA.—[illegible]

Passage pour Galveston...........$20

Fret par ce steamer pour Galveston, Indianola et Lavaca, [illegible]

Départ, VENDREDI, 8 juin, à 8 heures du matin.

Le steamer WM. G. HEWES, [illegible]

[illegible]

C. HARRIS,

Steamers de la Nlle-Orléans et de Mobile—

STEAMERS DE LA MALLE DES ÉTATS-UNIS, POUR MOBILE.

[illegible]

LIGNE DE BORD DE LA MER

Pour la Baie St-Louis, Passe Christian, Mississippi City, Biloxi et Ocean Springs.

[illegible]

Les LUNDIS, à l'arrivée du convoi de 7½ heures a. m., du chemin de fer Pontchartrain.

Les MARDIS, à l'arrivée du convoi de 3 h. a. m. du chemin de fer Pontchartrain.

Les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 3 h. a. m. du chemin de fer Pontchartrain.

Les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 4 h. p. m. du chemin de fer Pontchartrain.

Au retour, il partira d'OCEAN SPRINGS
Les DIMANCHES SOIR.
Les LUNDIS SOIR.
Les MERCREDIS SOIR.
Les VENDREDIS MATIN.

[illegible]

POUR BORDEAUX.

Partant vers le 15 juin. Le superbe [illegible] JUPITER [illegible]

POUR VERA CRUZ [illegible]

[illegible] FROLIC, capitaine J. J. Conway [illegible] POUR MINDEN, [illegible]

Pour la BAIE St-LOUIS, PASSE CHRISTIAN, MISSISSIPPI CITY, BILOXI et OCEAN SPRINGS ET PASCAGOULA.

[illegible]

CREOLE,

Commandant Charles Wallace, [illegible]

Le MARDI et le SAMEDI le Créole [illegible]

LEACH & PERKINS,

[illegible]

J. S. CANNON, 33, Old Levee.

P. S.—L'IRENE [illegible]

J. S. PAGAUD, [illegible]

MALADIES

Dépuratif, Syrup, Extrait et Poudre du Dr VERGE.

Toutes les maladies [illegible] de la peau [illegible] du Dr J. VERGE. [illegible]

A LOUER.

La magnifique et vaste salle de bal, connue sous le nom de Bal du Globe.

Pour conditions, s'adresser au No 11 rue Jefferson.

Etat de la Louisiane.

DÉPARTEMENT DE L'EXÉCUTIF,
Nouvelle-Orléans, 17 mai 1866.

CONFORMÉMENT à un Acte de l'Assemblée Générale, lequel est intitulé:

"Acte pour autoriser le Gouverneur à émettre les bons de l'Etat pour un million de piastres et pourvoir au paiement des dits bons qui sont destinés à payer les frais de constructions de levées, conformément aux contrats faits par le Gouverneur et les commissaires nommés à cet effet";

Des propositions sont demandées et seront reçues pendant trente jours—qui expireront le 19 juin 1866—pour l'achat d'un million de piastres en bons de l'Etat, d'après l'autorisation susdite. Les dits bons portant un intérêt de huit pour cent l'an, sont payables semi-annuellement, ont vingt ans à courir et sont garantis par tout le produit des ventes de terres publiques ou marécageuses appartenant à l'Etat.

Des enchères seront reçues, en sommes de mille piastres et au-dessus, lesquelles enchères devront être adressées au Gouverneur de l'Etat, seront ouvertes par le Gouverneur des Commissaires des Levées, et seront endossées comme suit: "Propositions pour l'achat de bons de Levées."

Les billets de l'Etat, des banques nationales et du Trésor seront seuls reçus en paiement de bons.

Le droit est spécialement réservé de rejeter toutes les enchères qui n'apparaîtront par le Gouverneur et le Bureau des Commissaires des Levées.

J. MADISON WELLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Produits de l'Ile de Cuba.

1047 caisses sucres, blanc, jaune et brun, pour provenance,
1,[illegible] cigares, des marques et formes assorties,
[illegible] paquets cigarettes de la célèbre marque La Honradez,
[illegible]

En dépôt et en magasin, à vendre par
E. TROISGRAS,
Nos 25 et 27 rue Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

LEON PIERRE,

27......Rue des Petites-Écuries......27

COMMISSIONNAIRE-ACHETEUR.

A PARIS.

Offre ses services aux importateurs de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

LEON PIERRE & Cie
43 rue de Chartres.

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN
ARRANGEMENTS DU PRINTEMPS ET D'ÉTÉ.

Pour aller au Lac et en revenir le même jour: 25 cents.

Pour aller à la station de Gentilly: 15 cents et autant pour revenir.

A dater de DIMANCHE, 1er AVRIL 1866, les convois partiront comme suit:

—Départ des trains—

[illegible]

[illegible]

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et du Grand-Ouest.

A PARTIR DE LUNDI prochain, [illegible]

[illegible]

Bureau du Surintendant du GRAND CHEMIN DE FER De la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle-Orléans, 14 mai 1866.

—EXCURSIONS—

A partir du 15 JUIN, un convoi d'excursion partira de [illegible]

[illegible]

Bureau de la Compagnie d'Assurance de Londres et de Lancashire.

Bureau, No. 63, RUE CARONDELET,
Nouvelle-Orléans, 12 mai 1866.

A partir de ce jour, cette compagnie fera une remise de vingt pour cent sur le montant des primes. [illegible]

B. ANTOGNINI,

FABRICANT DE BILLARDS

Avec coussins à caoutchouc (brevetés.)

15..........RUE CONTI..........15

M. ANTOGNINI continue le même genre d'affaires [illegible] COUSSINS, qui sont sans pareils [illegible]

C. BERGER,
Premier joueur de l'Univers.

M. ANTOGNINI a dans le Nord une fabrique de billards qui lui permet d'en fournir de première qualité à ses clients, et à des prix modérés. [illegible]

[illegible]

GERMANIA

Compagnie d'Assurances.

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureau No [illegible], rue Gravier, entre St-Charles et Camp

Capital $300,000.

Avec privilège de le porter à [illegible]

CETTE Compagnie assure contre l'incendie, les risques de Mer, de Terre et de Rivière; elle rend 25 pour cent comptant sur les primes aux assurés de la ville.

S. F. FORSTER, Vice-Président.
B. MICHEL, Président.
E. HAIRE, Secrétaire.

Directeurs:

[illegible]

LEON QUEYROUZE,
MARCHAND DE GROCERIES
en gros
Et Importateur de Vins français, Eaux-de-vie, etc.
72..........Rue St-Louis..........72

LEVY, DIETER & Co.,

Marchands-Commissionnaires,

27, Rue Carondelet.

Nouvelle-Orléans.

AVANCES.

[illegible]

LEVY, DIETER & CO.

Formation de Société.

M. J. GOLDSTEIN (de la maison O. TALAMON, SOHRADER & CO, de cette ville et Paris) a été admis comme associé de notre maison [illegible] LEVY, DIETER & CO.

Nlle-Orléans, 1er mai 1866.

LEVY & DIETER.

[illegible]

LEVY DIETER & CO.

MONROE & REDDINGTON

JOHN T. MONROE. THOS. REDDINGTON.

FACTEURS DE COTON ET NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,

Rue Carondelet, No 62, coin Poydras.

[illegible]

Arcane de Bonne Santé

[illegible] L'EXTRAIT BUCHU DE HELMBOLD [illegible]

L'Extrait Buchu de Helmbold

Il est égalé par aucune autre préparation pour les maladies des POUMONS—la faiblesse ou la rétention, la suppression des évacuations habituelles, l'ulcération de l'utérus—enfin toutes les affections auxquelles sont sujettes les femmes, soit qu'elles aient contracté des excès ou des imprudences, qu'elles soient âgées ou sur le déclin.

L'Extrait Buchu de Helmbold
—ET—
L'EAU DE ROSE PERFECTIONNÉE

Guérit du système, complètement et à peu de frais, sans presque aucun changement de la diète, sans inconvénient, toutes les maladies qui résultent d'une existence déréglée. [illegible]

L'Extrait Buchu de Helmbold est le grand [illegible] diurétique.

Extrait fluide de Salsepareille, concentré, pour purifier le sang, chasser toutes les maladies [illegible]

Embellissement du Teint.

[illegible]

Voir les propriétés médicales de Buchu dans les Dispensaires des Etats-Unis.

[illegible]

EXTRAIT DE SALSEPAREILLE DE BUCHU

Vendu par tous les pharmaciens.

—Dépôt principal—

Entrepôt de Drogues et de Produits chimiques de

HELMBOLD,

594, Broadway, New-York.

Loterie DE L'ETAT DU KENTUCKY.

HENRY WOOD & CO., directeurs.

GROS LOT..........$100,000.

LOTERIE DE L'ETAT DU KENTUCKY.

Classe O.—Pour être tirée à COVINGTON, KY. SAMEDI, 16 JUIN 1866.

Seulement 50,000 numéros.........326 lots.

PLAN.

[illegible]

CHAS. T. HOWARD,
No 42, rue du Camp,
[illegible]

Denture complète, pour $50, dont le garantie opération sans douleur.

[illegible] Le Dr. SPYER, dentiste......No 3
—Coin Camp et Canal.—

[illegible]

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE,
[illegible]....RUE DU CANAL........[illegible]

TRANSFERT DE CABINET.
Le Dr. *CHARLES E. KELLS*,
DENTISTE,

A transporté son cabinet et son domicile au No 14 rue Dauphine, deux portes au-dessus de la rue du Canal, près de Lopez.

M. Victor Béro

Vient d'acheter le magnifique hôtel de Carrollton tenu auparavant par Peter Williams; [illegible] RESTAURANT, [illegible]

RESTAURANT St LOUIS,
Tenu par Henri Barthe.
[illegible]

RESTAURANT FRANÇAIS,

75......RUE DE CHARTRES......75

—Tenu par Philippe Forget,

[illegible]

CHAMBRES GARNIES.—Pension au mois et à la semaine. [illegible]

HOTEL DE GARÇONS! SAINT-LOUIS
Tenu par J. H. KREBS.

[illegible]

J. H. KREBS.

PHOTOGRAPHIES—Rue du Camp, 61

Réduction de Prix.

[illegible]

S. ANDERSON
Rue du Camp, No 61, Nlle-Orléans

GEO. H. DUNBAR,

LIQUORISTE,
FABRICANT DE LIQUEURS,
8..........RUE ST-LOUIS..........8
Nlle-Orléans.
ANISETTE....CURACAO....MARASQUIN

E. RICHARD

Fabricant de Billards,

160..........RUE STE-ANNE..........160.

ETANT sur le point de démarrer, offre, à des prix modérés, un choix de BILLARDS [illegible]

E. RICHARD, Boîte 1718, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans

Louis & Edouard Janin

AVOCATS A WASHINGTON, D. C.

[illegible]

PERKINS & FRIEDLANDER,

Importateurs d'articles de Modes, de Dentelles, Lingerie, Broderies, Bonneterie, Gabardine, Modes pour Bébés, Tapisserie, etc.

60..........RUE DU CANAL..........60

[illegible] HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LA BANQUE DU SUD de la Nouvelle-Orléans vs. [illegible]

TROISIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

CAMILLE JACOB et autres vs. EDOUARD JACOB, Tuteur.

COUR DU QUATRIÈME DISTRICT judiciaire, Paroisse de St Jacques, No 825.

[illegible]

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE vs. JOSEPH LOMBARD.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 17,177.—En vertu d'un writ de [illegible]

[illegible]

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

THOMY LAFON vs L. C. DUNCAN et als (L. C. DUNCAN, H. J. LEOVY et P. E. BONFORD.)

TROISIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 21,326.—[illegible]

[illegible]

G. B. GRAHAM & CO,

136..........RUE GRAVIER..........136

Entre les rues Camp et St Charles.

Importateurs de marchandises sèches, étrangères et du pays—agents du "York Street Flax Spinning Company", de Belfast.

[illegible]

Bitters Hongrois de Lukach,

ET SCHNAPPS AROMATIQUE
DE SCHIEDAM.

[illegible]

Bureau de Prêts.

A l'instar des bureaux de Paris,
Rue St Charles, No 55.

J. HART, Directeur.

[illegible]

ANTOINE DUBUC,

Sacristain de la Fabrique de l'église St-Louis de la Nlle-Orléans,

Bureau No 20, PLACE St-ANTOINE

[illegible]

J. BONNOT & CO.

[illegible]

AVIS.

Aux amis et aux marchands de linge confectionné.

[illegible]

LA VEUVE A. LOBIT vs UNE BAROUCHE ET UNE VOITURE.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—[illegible]

[illegible]

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

SAMUEL S. NEWMAN, encanteur &c., vs. ROTCH-FORD BROWN & CO.

TROISIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 18,379.—En vertu d'un writ de fieri facias [illegible]

TOUS LES MEUBLES ET EFFETS qui se trouvent dans le même étage à l'angle des rues de Calliope et Jefferson, dans le Premier District de cette ville, [illegible]

Conditions comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

J. L. BLUM & Co. vs. A. L. MARKS.

TROISIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 21,396.—[illegible]

[illegible]

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

A. J. TULLY & Co. vs. leurs Créanciers et les Créanciers de TULLY & HIGGINBOTHAM.

QUATRIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [illegible]

[illegible]

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

Mme L. MARKS vs. S. F. MARKS son époux.

SIXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible]

[illegible]

HARRY T. HAYS.

JOHN T. MARTIN vs BROTT & DAVIS.

TROISIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No. 18,364.—[illegible]

[illegible]

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

RICHARD JOHNSON vs JOHN H. GENNISON.

SIXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 11,[illegible]

[illegible]

UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, [illegible]

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Je certifie par les présentes que le 26me jour de mai 1866, jugement a été rendu par cette Cour, dans la cause qui suit, dans les termes suivants: Eliza B. Walker vs son époux—No. [illegible]—Sur motion de William S Stansbury, avocat de la demanderesse et sur présentation de preuves établissant [illegible]

Jugement rendu le 26 mai 1866.

Signé "CHAS. LEAUMONT, Juge.

[illegible]

LOUIS POWER, Greffier.

ETAT de la Louisiane—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—L'Etat de la Louisiane—A tous ceux que ces présentes concernent, salut: [illegible]

[illegible]

Description de la propriété d'après le transfert Judiciaire, savoir:

[illegible]

A. J. VILLERE,
Député Greffier.

Succession de CLEMENTINE BELLOM—No [illegible]

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible]

[illegible]

A. J. VILLERE,
Député Greffier.

Succession de CHAS. D. TANCRY—No [illegible]

DEUXIÈME COUR de District de la Nlle-Orléans—[illegible]

[illegible]

A. J. VILLERE,
Député Greffier.

[illegible]

PAR MONTGOMERY & BRO

POUDRE A POUDRER.

300 barillets poudre de [illegible], de marques assorties, [illegible]

PAR MONTGOMERY & BROS.

R. M. MONTGOMERY, encanteur.

Il sera vendu, mercredi, 6 juin [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

FOIN. FOIN.

400 balles foin, plus ou moins avarié.

Vente à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BRO,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

Il sera vendu, MERCREDI, 6 juin, à dix heures, à l'entrepôt Western, au coin des rues Foucher et Julia—

400 balles foin, plus ou moins avarié.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 5juin

---

Meubles.......Meubles.......Meubles.

PAR MONTGOMERY & BRO.,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

Il sera vendu, jeudi, 7 juin, à 11 heures, dans leur salle d'encan, au No 67 de la rue du Camp—

Un assortiment général de meubles.

—TELS QUE—

[illegible]

—EGALEMENT—

Une grande facture de lits de camp, [illegible]

Grande vente péremptoire de chevaux, mulets de cie, buggies, harnais, &c. à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BRO.,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

Il sera vendu, jeudi, 7 juin, à 11 heures, aux écuries de F. Lloyd, rue Gravier—

Chevaux appareillés,

Beaux chevaux de selle et de harnais,

Beaux mulets de tir.

—Egalement—

Buggies couverts et découverts, harnais, wagons, &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 6 juin

---

MÉLASSE. MÉLASSE.

110 boucauts et tierçons mélasse de choix, en débarquement de la goëlette Sybil, arrivée de Cienfuegos, vente à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BROS.,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

Il sera vendu, aujourd'hui, mercredi, à 10 heures, au [illegible]

270 boucauts mélasse de choix,
30 tierçons
[illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 6 juin

---

FOIN. FOIN.

120 Balles Foin à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BRO.
R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

Il sera vendu, aujourd'hui, mercredi, à 10 heures et quart, sur la Levée, au pied de la rue Girod,

70 balles foin avarié,
50 do bon foin.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 6 juin

---

PAR A. FEIBER & CO.

Marchandises sèches, habillements, lingerie, bottes, souliers, chapeaux et coutellerie, vaisselle d'un magasin [illegible] Cromwell. Vente à l'encan.

PAR A. FEIBER & Co.
H. N. MARKS, Encanteur.

[illegible]

PAR R. SCOTT.

Meubles—Vente pour cause de départ.

PAR R. SCOTT, encanteur,
Bureau, rue des Magasins, No 54.

MERCREDI, 6 juin, à 10 heures du matin, sur les lieux, [illegible]

Conditions—Comptant.

Pour 1866.

LES CÉLÈBRES

JUPES-MALAKOFF ELLIPTIQUES

Ou à doubles ressorts

DE J. W. BRADLEY

Sont universellement reconnues par les dames, dans tout le pays, comme les plus parfaites et les plus agréables qui aient jamais été inventées. Elles sont aussi égales pour l'élégance, la légèreté, la durée, l'agrément et l'économie.

[illegible]

WESTS, BRADLEY & CAREY,

Entrepôt et Bureaux, 97, Chambers Street, et 79 & Reed Street,

New-York.

Opinions de la presse.

"Cest ce qui est réellement ce qu'il y a de mieux; elle se prête à toutes espèces de pression et se double sans se déformer le moins du monde."—Godey's Lady's Book.

"L'Elliptique-Duplex" est la plus grande amélioration qui ait encore été faite dans les Jupes-Malakoff."—Daily Times, de New-York.

"Elles sont sans égales sous le rapport de l'élégance, de l'élasticité, de la durée, du confort ou de l'économie."—Daily Herald, de New-York.

L'Elliptique-Duplex est accepté comme le dernier degré de perfection dans les jupes. — New-York Evening Post.

"Elle donne à la toilette la plus ordinaire un cachet qui la rend gracieuse." — London Post.

N. B. Les acheteurs des Jupes-Duplex doivent le examiner pour être sûrs d'avoir le véritable article, le seul qui ait à chaque tige un ressort double. Demandez la Jupe elliptique Duplex de M. J. M. Bradley, qui porte en marque commerciale en rouge, à la ceinture.

Mme ALLUARD,

Somnambule,

BIEN connue à la Nouvelle-Orléans pour être l'instrument de la Providence pour les malades qui ont recours à ses soins—spécialement pour le [illegible]

Consultations, rue Tréme, 249, entre Ursulines et Bayou.

Tapis, Rideaux, Nattes, &c.

NOUS avons reçu dernièrement un bel assortiment [illegible]

A. BROUSSEAU & Co., Importateurs

Board des Assureurs de la Nouvelle Orléans.

Nouvelle-Orléans, 8 mai 1866.

LES compagnies d'assurance suivantes, qui composent le board des assureurs de cette ville, rembourseront, [illegible] VINGT POUR CENT [illegible]

[illegible]

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL—JUIN 1866.

[illegible]

La Chancellerie du Consulat de France, [illegible]

PAR MONTGOMERY & BRO

[illegible]

JEUDI, 7 juin, à 10 heures [illegible]

350 caisses bottes, souliers et brodequins.

Par E. ROUSE & Co.,
O. DELAY, encanteur.

JEUDI 7 juin, il sera vendu à 10 heures du matin, à leur salle d'encan, No 46 et 48 rue de la Vieille-Levée—

350 caisses bottes, souliers et brodequins, grand assortiment.

Conditions à la vente. 6juin

PARIS. LEAUMONT.

Marchandises sèches étrangères et du pays, articles de toilette, chapeaux, &c.

Par GABRIEL LEAUMONT,
Salle d'encan, 60 Chartres.

MERCREDI, 6 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

500 lots marchandises étrangères et du pays.

—Aussi—

Un grand assortiment de toilette,

—Aussi—

50 caisses chapeaux paille pour hommes et enfants.

Conditions à la vente. 6 juin

PAR JOHN C. BLOHM

MARCHANDISES SÈCHES,
Habillements,
Chapeaux de paille.

PAR J. C. BLOHM, encanteur.

Il sera vendu, JEUDI, sept juin, à 10 heures du matin, dans sa salle d'encan, au No. 22 de la rue Nouvelle,—

[illegible]

Conditions à la vente. 6 juin

PAR JOHN L. LARESCHE & CO

Vente sans réserve de Meubles, Groceries, Liqueurs, &c.

PAR JOHN L. LARESCHE & Co.
JOHN L. LARESCHE, encanteur.
Bureau et Salle de Vente, Nos 23 et 25 rue Conti

Il sera vendu, mercredi 6 juin 1866, à 11 heures a. m., à leur salle de vente, Nos 23 & 25 rue Conti—

[illegible]

Termes et conditions à la vente. 6 juin

PAR MC CERREN & CO.

Vente par les gardiens du port.

Fanals, pioches et pelles, à l'encan.

PAR McCERREN & CO,
GEO W McCERREN, encanteur.

Il sera vendu, à l'enchère publique, jeudi, 7 juin 1866, à 11 heures du matin, dans leur salle d'encan, au Mansion Hall, [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 6juin

---

TOURNÉ ET NEUBERGER.

Propriété dans le Quatrième District.
Succession de N. Schneider.

PAR TOURNÉ & NEUBERGER.
Eugène Tourné, encanteur,
57 rue Carondelet

IL sera vendu SAMEDI, le 7 juillet 1866, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, daté le 1er juin 1866, pour le compte de la dite succession:

UN CERTAIN LOT OU PORTION DE TERRE situé dans le faubourg Lafayette dans la paroisse Jefferson dans cet Etat, maintenant Quatrième District, [illegible]

6 juin—16, 30—juillet—7.

PAR WALTON & DESLONDE.

SECONDE ET DERNIÈRE ADJUDICATION

Propriétés améliorées et de valeur, sur la rue Commune, entre les rues Howard et Liberté

SUCCESSION DE H. F. McKENNA, DÉCÉDÉ.
Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans

PAR J. B. WALTON & DESLONDE,
J. B. WALTON, encanteur,
Bureau, rue Carondelet, No 47.

MERCREDI, 20 juin 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, [illegible]

QUATRE TERRAINS avec les bâtisses et améliorations [illegible]

[illegible]

2 juin—4 juin

PAR D. E. MORPHY.

Une machine de Nilles, de la force de 15 chevaux, machine Doctor, tuyaux en cuivre, tuyaux de gaz, chaudières en cuivre, cuivre en plaques, &c.

PAR D. E. MORPHY, encanteur

Il sera vendu, mercredi, 13 juin 1866, à 10 heures du matin, sur la Levée, Deuxième District, au pied de la rue St-Louis—

[illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 3 juin

---

AVOINE. AVOINE.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

Il sera vendu, mercredi, 6 juin 1866, à 11 heures du matin, à l'entrepôt St-Louis.

[illegible] sacs avoine.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 6 juin

---

Plaques de Plomb, Fer à Cercles, Tole, &c.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

Il sera vendu, mercredi, 6 juin 1866, à 10 heures du matin au magasin No 47 de la rue des Magasins—

[illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor. 5 juin

Conserves, cornichons, articles dans des boîtes en fer blanc, &c.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

Il sera vendu, jeudi, 7 juin 1866, à 11 1/2 heures du matin, au magasin No 97 de la rue Poydras, pour clôture des consignations.

[illegible]

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 5 juin

---

PAR W. H. BUNNELL.

Argenterie de table doublement plaquée.

PAR W. H. BUNNEL, encanteur.

Il sera vendu, jeudi, 7 du courant, à 11 heures du matin, dans la salle d'encan, au No 41 de la rue de l'Union—

Une facture d'argenterie de table, doublement plaquée, [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 5 juin

---

PAR PALFREY & CO.

Succession de Mary B Carter (No 134). — Terrains améliorés, à Jefferson City. — Vente pour opérer un partage.

PAR PALFREY & CO,
H. W. PALFREY, Jr., encanteur,
Bureau, rue Carondelet, No 34.

JEUDI, 5 juillet, à midi, à la Bourse des Négociants, [illegible]

QUATRE TERRAINS situés en la ville de Jefferson, [illegible]

[illegible]

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR VON ZINKEN & SULLY.

VENTE

IMPORTANTE

DE

QUATORZE ILETS DE

TERRAINS de BATTURE,

situés dans le Premier et dans le Deuxième District de cette ville.

PAR VON ZINKEN & SULLY,
Léon Von Zinken, Encanteur de la Ville

Bureau, rue Gravier, No 108 et 17 rue de l'Union.

En vertu de et conformément à l'ordonnance No 47 de la ville, nouvelle série, datée de la Mairie de la Nouvelle-Orléans, Hôtel de Ville, 11 mai 1866, il sera vendu, dans la salle du coin des

RUES ST-CHARLES ET GRAVIER,

SOUS L'HOTEL ST-CHARLES,

à partir de VENDREDI, 1er JUIN, 1866, à onze heures du matin, et tous les jours, au même endroit, et à la même heure, les propriétés de prix suivantes:

Toute cette partie de la Batture comprise dans l'ilet borné par les rues St-Louis, Conti, Peter et Clay;

Dans les deux ilets compris entre les rues Conti, Douane, Clay, et Front;

Dans les deux ilets compris entre les rues Douane, Canal, Front et Wells;

Dans les sept ilets compris entre les rues Canal, St-Joseph, Front et Delta;

Dans les deux ilets compris entre les rues Notre Dame, St-Joseph, Delta et Water.

Conditions—Un cinquième comptant, en obligations échues et légales de la ville de la Nlle-Orléans ou en billets du Trésor des Etats-Unis; le reste en paiements égaux, divisés, si on l'exige, en coupons d'un, deux, trois et quatre ans de crédit, avec hypothèque spéciale sur les propriétés vendues. Les dits billets portant intérêt à raison de six pour cent l'an, de la date à l'échéance, et, en cas de non paiement à l'échéance, huit pour cent de l'échéance à parfait paiement. Les acquéreurs auront le privilège de payer comptant tous leurs billets ou une partie de leurs billets.

N. B.—Les paiements au comptant devront être faits au moment de l'adjudication.

Les actes de vente et tous les frais, y compris les timbres de revenu, pardevant W. J. Castell, notaire de la ville, aux frais des acquéreurs.

Le plan est exposé au bureau de l'encanteur, où l'on peut se procurer des plans lithographiés. 14 mai

---

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Une double maison basse en bois, rue Clara, entre les rues Melpomène et Thalie, pour le compte et risques de l'acquéreur.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.
Bureau No 17, Place de la Bourse

Il sera vendu, SAMEDI, le 9 juin 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, [illegible]

[illegible]

Conditions—comptant.

Succession de Dominique Théré.—

Une maison en bois à deux étages, couverte en ardoises, sur la rue Tchoupitoulas, entre les rues Napoléon Avenue et Jena, à l'ouest Bouligny.

No......Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO
N. J. HOEY, encanteur.
Bureau, Passage de la Bourse, No 17, entre les rues Royale et Chartres.

Il sera vendu à l'encan, samedi le 7 de juillet 1866 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues Douane et Canal, en vertu [illegible]

[illegible]

PAR O. VALETON.

45,000 livres fer du Tennessee en barres.

PAR O. VALETON, Encanteur,
Bureau, encoignure Tchoupitoulas et Natchez.

MERCREDI, 6 juin, à 10½ heures du matin, il sera vendu, à l'entrepôt "Boston" rue Lafayette avoisinant le Magasin—

45,000 livres fer du Tennessee en barres.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor.

Par chemin de fer

DU COMMENCEMENT A LA FIN

GRANDE ROUTE

DU NORD ET DE L'EST.

DE LA NLLE-ORLEANS A NEW-YORK

EN 100 HEURES

Par le Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

LA VOIE LA PLUS RAPIDE

De la Nouvelle-Orléans à tous les grands centres commerciaux et lieux de plaisir aux Etats-Unis et au Canada.

Une grande variété de routes est offerte au voyageur, de manière qu'il peut prendre alternativement le chemin de fer et le bateau à vapeur, ou choisir la ligne la plus courte PAR CHEMIN DE FER.

IL Y A DES WAGONS-DORTOIRS DANS TOUS LES CONVOIS DE NUIT.

Jusqu'à NEW-YORK	100 heures.	
BOSTON	110	
PHILADELPHIE	95	
WASHINGTON	80	
RICHMOND	85	
VIRGINIA SPRINGS	70	
PITTSBURG	75	
CLEVELAND	65	
CINCINNATI	50	
LOUISVILLE	45	
CHICAGO	64	
ST. LOUIS	48	
NASHVILLE	36	
CHARLESTON, S. C.	52	
AUGUSTA	70	
MEMPHIS	28	
CAIRO	42	
NIAGARA FALLS	90	
MONTREAL, CANADA	120	
QUEBEC, CANADA	132	

Les trains partent de la gare, au pied de la rue Calliope, TOUS LES JOURS, à sept heures du matin, et rejoignent à Jackson ceux du Chemin de fer Southern Mississippi, pour Vicksburg, Montgomery, &c.

On peut se procurer des billets pour tout le voyage au No 40 RUE CARONDELET. Les Bureaux sont ouverts de 8 heures du matin à 7 heures et demie du soir, et le dimanche de 8 à 3 heures du soir.

D. S. GOODLOE,
Agent général des Billets.

MISCHE & CO.

(Successeurs de BARRETT & HUBER),

MARCHANDS DE VINS, LIQUEURS & CORDIAUX EN GROS.

Rue Poydras, No 71.

ONT constamment en main un grand assortiment de vins, liqueurs et cordiaux—importés et indigènes—qu'ils recommandent aux marchands et qu'ils vendront aux plus bas prix. [illegible]

Grand Hôtel de la Havane.

A PARIS

Entrée TREVISE, 44, au coin de la rue Bleue

Mlles C. & L. ABRY, propriétaires.

F. FERRET (de la Nouvelle-Orléans) GÉRANT.

Les familles louisianaises trouveront, à l'Hôtel de la Havane, un bon accueil et tout le confort désirable à des prix modérés. 12 mai—1m

---

CHANGEMENT DE BUREAU.

A. B. POTHIER a transféré son bureau du No 33 de la rue Bienville au No 111 rue Gravier.

Les personnes qui doivent à l'ancienne maison POIRIER & FAUCHEUX sont priées de s'adresser à son bureau, au No 111 rue Gravier [illegible]

F. J. PAVY,

Facteur de Coton

ET

NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,

[illegible] Rue Royale, No 5

[illegible]

Guérit et Injection du Dr Ricord.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. DE FERIET.

Succession d'Adolphe Bernard—No 14,[illegible]

PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, No 42 rue R[illegible]

LUNDI le 11 juin 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale [illegible] en vertu d'un ordre de l'honorable [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Succession de John Hynes—No 26,[illegible]

Maison située rue Clio No 267, entre les rues Benton et Liberté.

PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau rue Royale No 42.

SAMEDI, 30 juin 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, [illegible]

[illegible]

Dans l'affaire Jean De Bios contre Edouard De Bios et Victor Martel Pesson, par le ministère de son tuteur, Victor Pesson.

PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, rue Royale, No 42.

SAMEDI, 30 juin 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, [illegible]

UN TERRAIN, avec toutes les bâtisses et améliorations [illegible]

[illegible]

Vente, à longs termes, de

Une très agréable résidence admirablement située dans la rue des Champs Elysées, entre les rues Girod et St Jean Baptiste, avec les vastes terrains tracés avec goût et plantés d'arbres fruitiers. Egalement une résidence d'été dans la ville de Covington

PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, rue Royale, No 42.

SAMEDI, 9 juin 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, il sera vendu, à l'enchère publique—

[illegible]

PAR S. GUINAULT.

MAGNIFIQUES MEUBLES

Vente pour cause de départ.

PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, Bienville et passage de la Bourse.

LUNDI, 11 juin 1866, il sera vendu à l'heure de [illegible] rue de Chartres, No 316 entre les rues Quartier et Hôpital—

[illegible]

Succession de Marie Antoinette d'Aquin, Veuve Amilcar—No 25,[illegible]

Propriété de valeur rue de la Commune

PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, Bienville et Passage de la Bourse

[illegible]

Propriété rue des Marais.

PAR S. GUINAULT, Encanteur,
Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

SAMEDI, 9 juin 1866, il sera vendu, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

[illegible]

Acte de vente pardevant F. Grima, notaire public. 5 juin.

Vente pour opérer un partage.—Propriété rue de l'Union.

PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse.

Il sera vendu samedi, 9 juin 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

[illegible]

VENTE DE SUCCESSION.

Propriété de valeur près de l'encoignure des rues Magnolia et Melpomène, Premier District.

Succession de Jean Pierre Godier

PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

SAMEDI, 30 juin 1866, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane—En vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 19 mai 1866, la propriété ci-après décrite, appartenant à la dite succession, savoir:

[illegible]

PAR RENE GUTIERREZ.

Porte-monnaies, Eventails riches, Articles de Mercerie, &c.

PAR RENE GUTIERREZ, encanteur,
Bureau, No 94 rue de Chartres.

MERCREDI 6 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, à sa salle d'encan, No 94 rue de Chartres—

Une Facture sans réserve de portemonnaies, [illegible] 5 juin

---

Succession de MARIE ROSE WAGNER
No. 17,003.

Propriétés améliorées dans le Deuxième District.

Par RENÉ GUTIERREZ, encanteur
Bureau, No. 94, rue de Chartres.

MERCREDI 27 de juin, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal, en vertu d'un ordre de l'honorable John W. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, daté du 21 de mai 1866, les propriétés suivantes appartenant à la susdite succession:

UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Tremé, Deuxième District de cette ville, [illegible]

DEUX CERTAINS LOTS DE TERRE, ensemble avec les bâtisses et améliorations [illegible]

[illegible]